

LE MAG

Lettre d'information aux locataires | 1 | 01.20



Edito du Président de Périgord Habitat

Fruit d'un projet de fusion des deux offices HLM existant dans le département, Dordogne Habitat et Grand Périgueux Habitat, Périgord Habitat a vu le jour le 1^{er} janvier. Cette naissance a pour objectif principal de renforcer l'action publique en faveur de l'habitat social en Dordogne afin de répondre aux besoins de logement des Périgourdins.

Moteur de la démarche, le Département a voulu que ce nouvel outil public soit l'occasion de mutualiser les compétences et les moyens à l'échelle départementale pour agir plus efficacement dans le but de construire et de rénover des logements à vocation sociale. Il s'agissait également, en mêlant les savoir-faire et en changeant de dimension, d'écarter le risque de voir des structures privées, issues d'autres départements, prendre pied en Dordogne au détriment d'acteurs locaux.

Notre ambition doit à présent permettre de conjuguer justice sociale et développement territorial, qualité de vie et excellence environnementale.

Périgord Habitat veillera à préserver une relation de proximité et un lien social étroit avec tous. Dans cette perspective, l'accompagnement des familles et la concertation avec les associations de locataires font désormais partie de son ADN.

Dans les pages suivantes, vous trouverez l'ensemble des informations concernant votre nouvel office. Ses équipes sont à votre entière disposition dans les agences réparties sur le département.

Souhaitant pleine réussite à Périgord Habitat, je vous adresse, au nom des administrateurs, de la Directrice générale et de l'ensemble du personnel, mes meilleurs vœux pour l'année 2020.

Très cordialement Germinal PEIRO,
Président de Périgord Habitat
Président du Conseil départemental de la Dordogne



PÉRIGORD HABITAT est né le 1^{er} Janvier 2020 !

Afin de répondre aux exigences de la Loi Elan sur le logement, dont l'un des volets concerne les logements sociaux, les Présidents du Conseil départemental et du Grand Périgueux ont décidé d'opérer une fusion entre Dordogne Habitat et Grand Périgueux Habitat pour donner naissance à PÉRIGORD HABITAT.

Périgord Habitat : L'union fait la force

C'est PÉRIGORD HABITAT, qui servira désormais la politique toujours plus ambitieuse de l'habitat social du département de la Dordogne. Participant à l'aménagement du territoire, le nouvel office poursuivra la construction de logements et la rénovation de ceux existants, tant dans les villes que dans les centres bourgs.

Ce mariage est également synonyme d'une meilleure qualité de services aux locataires et, à moyen terme d'économies d'échelle, répondant ainsi à la mission d'intérêt général qui lui a été confiée.



Périgord Habitat : Gouvernance

1) Le SMOLS :

Périgord Habitat est rattaché juridiquement à un Syndicat Mixte Ouvert de Logement Social (SMOLS) créé à cet effet associant le département de la Dordogne, la communauté d'agglomération du Grand Périgueux, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise mais également cinq Communautés de communes volontaires et compétentes en la matière.

Le président du Conseil départemental préside le SMOLS.

Il préside également le Conseil d'administration de PÉRIGORD HABITAT.

2) Le Conseil d'Administration de Périgord Habitat

15 représentants du SMOLS, désignés par le comité syndical

2 représentants des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées, désignés par le SMOLS

1 représentant de la CAF 24

1 représentant de l'UDAF 24

1 représentant des associés des collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction, désigné par les organisations d'employeurs et les organisations syndicales gestionnaires de ces organismes

2 représentants des organisations syndicales les plus représentatives dans le département

5 représentants des locataires élus en 2018



Périgord Habitat : un nouveau-né de poids

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

17 600

locataires

9 460

logements sociaux,
foyers compris

170

communes d'implantation

157

salariés

6 janvier 2020 : Premier Conseil d'Administration de PÉRIGORD HABITAT

ONT ÉTÉ ÉLUS :

27 membres avec voix délibérative :

- 6 membres désignés au sein du comité syndical du SMOLS, à savoir :
 - * Germinal PEIRO, Président du Conseil départemental de la Dordogne (CD24)
 - * Jacques AUZOU, Président de la communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux
 - * Michel TESTUT, CD24
 - * Marie-Claude VARAILLAS, Vice-Présidente CD24
 - * Frédéric DELMARES, Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise
 - * Laurent MOSSION, 1^{er} adjoint ville de Périgueux
- 6 membres choisis en qualité de personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales et qui ne sont pas des élus du SMOLS, à savoir :
 - * Christian LECOMTE, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux

- * Jean-Pierre ROUSSARIE, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux
- * Marie-Claude KERGOAT, Maire de Bourrou
- * Gatienne DOAT, Conseillère municipale ville de Périgueux
- * Frédérique FRISON-LEFEVRE, Directrice de l'ADIL 24
- * Benoît SECRESTAT, Maire de Proissans

- 3 membres choisis en qualité de personnalités qualifiées et ayant la qualité d' élu d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI du ressort de compétence de l'OPH Périgord Habitat autre que du SMOLS, à savoir :
 - * Fabrice DUPPI, Maire de Monpazier
 - * Jean-Paul COUVY, Maire de Monsec
 - * Michèle FAURE, Maire de la Coquille

- 2 représentants des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées, à savoir :
 - * Nadine SPETTINAGEL, Représentante association APARE
 - * Dominique CROUZAL, Représentante association 3S

- 1 représentant de la Caisse d'Allocations Familiales du département de Dordogne
 - * Jean Luc DUBOIS

- 1 représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales du département de la Dordogne

- * Jean Bernard DE PRADE

- 1 représentant des associés des collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction

- * Miguel MENENDEZ, Représentant Action Logement

- 2 représentants des organisations syndicales les plus représentatives dans le département de la Dordogne

- * Catherine VACHEYROU, Représentant CGT

- * Jean Christophe SILVA, Représentant CFDT

- 5 représentants des locataires désignés par les membres élus par les locataires dans les conseils d'administration respectifs de l'OPH Grand Périgueux Habitat et l'OPH Dordogne Habitat parmi eux, à savoir :

- * Louis LORENZO

- * Nathalie LABRUNIE

- * Agnès BABOULENE

- * Serge LEFEUVRE

- * Christine HAXAIRE

2 membres associés avec voix consultative

-Le Préfet

-Le Comité Social et Économique (CSE)

- M. PEIRO a été élu Président de Périgord Habitat, M. AUZOU Vice-président.

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration :

* Monsieur Jacques AUZOU

* Madame Marie Claude VARAILLAS

* Monsieur Laurent MOSSION

* Monsieur Michel TESTUT

* Madame Gatienne DOAT

* Monsieur Louis LORENZO



M. PEIRO



LA FEUILLE DE ROUTE

- * **Construction de 120 à 150 logements** par an sur l'ensemble du territoire
- * **Rénovation renforcée** du patrimoine
- * **Maintien de la qualité de service** aux locataires
- * **Consolidation** de la viabilité financière

LES MOYENS DE PÉRIGORD HABITAT : LE BUDGET 2020

49 Md'€

de Budget de fonctionnement
avec un résultat prévisionnel de **1M3 d'€**,
et comme recette principale les loyers
perçus à hauteur de **37 M d'€**

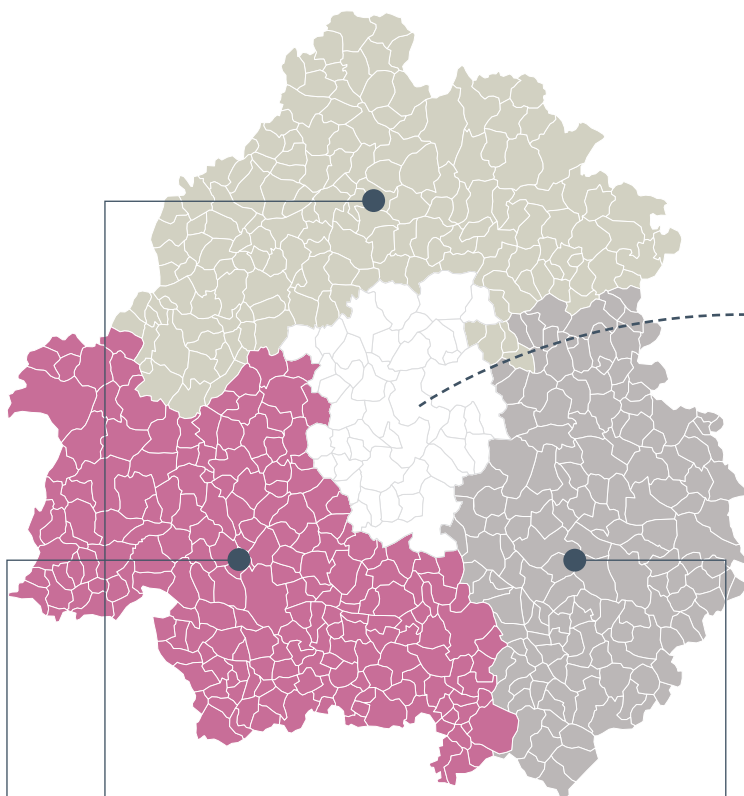
32 Md'€

de Budget d'investissement
financé par
emprunts et subventions

Siège social

Créavallée Nord – Créapark Bât. 2
212 boulevard des Saveurs
24660 COULOUNIEUX CHAMIERES
contact@perigordhabitat.fr

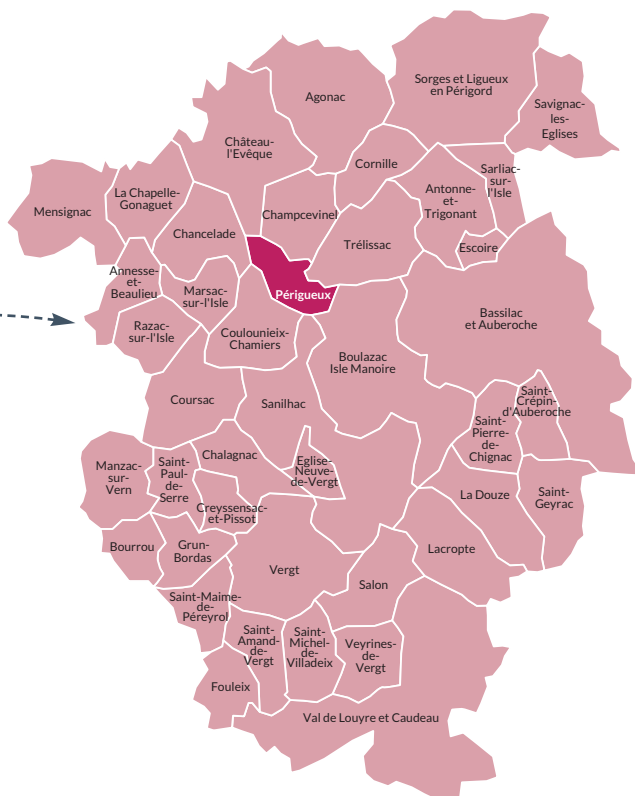
5 agences décentralisées



● **Agence de Nontron**
22 rue de Verdun - CS 30111 - 24300 NONTRON
05 53 60 60 30 - nontron@perigordhabitat.fr

● **Agence de Sarlat**
35 avenue Thiers - CS 80219 - 24206 SARLAT-LA-CANEDA
05 53 28 64 50 - sarlat@perigordhabitat.fr

● **Agence de Bergerac**
6-8 rue du Professeur Testut - Place du Foirail
CS 21018 - 24112 BERGERAC cedex
05 53 63 90 10 - bergerac@perigordhabitat.fr



● **Agence de Périgueux**
05 24 52 00 70
ville.perigueux@perigordhabitat.fr

● **Agence de Grand Périgueux**
05 53 02 74 90
grand.perigueux@perigordhabitat.fr

situées toutes les deux au :
48 rue Gambetta - CS 70118
24054 PÉRIGUEUX CEDEX

Horaires d'ouverture des agences

	MATIN	APRÈS-MIDI
lundi	9h à 13h	fermées
mardi	9h à 13h	14h à 17h
mercredi	9h à 17h	
jeudi	9h à 13h	14h à 17h
vendredi	9h à 13h	fermées

En dehors des heures d'ouverture, en cas d'urgence technique caractérisée, vous pouvez joindre le n° d'astreinte au **05 53 45 59 08**